

Communiqué de la Commission nationale paritaire - CCPAAF

Les membres de la Commission Nationale Paritaire sont fiers de vous annoncer la publication du nouveau texte de la Convention Collective des Personnels Administratifs et Assimilés du Football (CCPAAF).

Initié en 2018, ce travail de réécriture témoigne de la volonté des partenaires sociaux de faire vivre et de promouvoir un dialogue social de qualité au sein de notre discipline.

Ainsi, cette réécriture a vocation à faciliter, pour tous les acteurs concernés, la compréhension et l'application du texte conventionnel.

Par ailleurs, ce travail d'actualisation a permis de mettre la CCPAAF à jour des dernières évolutions législatives et jurisprudentielles.

Vous trouverez en pièce jointe la nouvelle version de la CCPAAF applicable dès le 1^{er} juillet 2020 et qui remplace dans son intégralité l'ancien texte.

Le 15 juin 2020

